

01-09-2020
MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA

Le conseil de la susdite Corporation municipale siège en séance ordinaire ce premier jour du mois de septembre deux mille vingt à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec

Sont présents M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire René La-voie.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier Vincent Thibaudeau.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

129-09-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté, avec les ajouts au point Varia;

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 11 août 2020
- 5 Rapport d'activités et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Dépôt des états comparatifs comptables et budgétaires
- 8 Résolution- réaffectations budgétaires
- 9 Avis de motion règlement d'emprunt 03-20
- 10 Dépôt du règlement d'emprunt 03-20
- 11 Soumission Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.
- 12 Conteneurs 15 rang Chénard
- 13 Dons et commandites
- 14 Correspondance
- 15 Varia
 - 15.1 Chapiteau
 - 15.2 Gros rebuts
 - 15.3 Avis de motion règlement 04-20
- 16 Rapport des conseillers
- 17 Période des questions adressées au conseil par le public
- 18 Levée de la séance ordinaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

4. Approbation, adoption, modification et dispense de lecture du procès-verbal du 11 août 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

130-09-20

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020 soit approuvé avec dispense de lecture et adopté avec la modification suivante au point 13.4;

«Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers de,»

Est modifié par ; Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet de.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapport d'activités et autres dossiers

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

6. Acceptation des comptes

131-09-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2020 totalisant une somme de **29 931,01 \$**, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 31 juillet 2020 pour un total **59 474,70 \$**, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. Dépôt des états comparatifs comptable et budgétaire

Tel qu'exigé dans l'article 176.4 du code municipal et comme spécifié par la résolution no 90-05-15, le directeur général et secrétaire-trésorier fait dépôt de deux états comparatifs, soit un état des revenus et des dépenses réalisées comparé à l'état des revenus et dépenses réalisés au cour de la période équivalente du précédent exercice financier, et un état comparatif des revenus et des dépenses réalisées par rapport aux prévisions budgétaires et ce pour la période du 1er janvier au 31 juillet 2020. Lesdits états comparatifs sont regroupés dans un rapport qui a été déposé sur le serveur du conseil sans papier.

8. Résolution- réaffectations budgétaires

ATTENDU les recommandations de M. Vincent Thibaudeau, directeur général/secrétaire-trésorier;

132-09-20

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu que la Municipalité approuve les réaffectations budgétaires suivantes :

Origine	Destination	Montant
02-701-50-699-00	02-701-40-999-00	1 000\$
02-470-00-446-00	02-414-00-411-00	1 500\$
02-130-00-412-00	02-130-00-335-00	3 000\$
02-470-00-446-00	02-320-00-525-00	1 000\$

9. Avis de motion règlement d'emprunt 03-20

Il est, par la présente, donné avis de motion, par le conseiller Gilles DesRosiers, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 03-20 Décrétant une dépense de 501 275,15\$ et un emprunt de 375 956.36\$ pour les travaux de réfection du rang Chénard.

10. Dépôt du règlement d'emprunt 03-20

Il est, par la présente, déposé par le conseiller Gilles Ouellet, le projet du règlement numéro 03-20 Décrétant une dépense de 501 275,15\$ et un emprunt de 375 956.36\$ pour les travaux de réfection du rang Chénard, qui sera adopté à une séance subséquente.

11. Soumission Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

ATTENDU l'appel d'offres réalisé pour la réfection du rang Chénard;

ATTENDU l'engagement contractuel à tenir une réunion de chantier et à exercer une surveillance de chantier;

ATTENDU les exigences de conformité à rencontrer;

ATTENDU la soumission déposée de Bouchard Service-Conseil au montant de 1 040\$ plus taxes applicables;

133-09-20

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu de,

ACCEPTER la soumission de Bouchard Service-Conseil au montant de 1 040\$ plus taxes applicables conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt pas la ministre.

12. Conteneurs 15 rang Chénard

ATTENDU le jugement obtenu en cour supérieure le 2 février 2017 permettant à la Municipalité de procéder au nettoyage des nuisances au 15 rang Chénard;

ATTENDU la décision du conseil par résolution le 14 novembre 2019 de reporter au printemps suivant la décision sur les moyens de nettoyage du terrain et de poursuivre la recherche d'alternatives;

ATTENDU la volonté exprimée et démontrée du propriétaire de participer à la cueillette des nuisances;

ATTENDU la proposition de Conteneurs KRT de livrer et lever des conteneurs pour disposer des matières à leur centre de tri de matériaux secs au coût de 1 000\$ du conteneur, plus taxes applicables;

ATTENDU que la solution de Conteneurs KRT constitue un effort de réduction à l'enfouissement des matières;

134-09-20

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu de,

AUTORISER l'acceptation de la proposition de Conteneur KRT avec les montants prévus au poste 02-470-00-446-00 jusqu'à concurrence de dix conteneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Dons et commandites

Il n'y a pas de demande soumise au conseil.

14. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier. À noter qu'une correspondance abondante a été déposée au sujet de la pandémie au COVID-19. Une partie traite spécifiquement des questions de Sécurité civile de la situation, tandis que l'autre traite de questions de nature administrative liées à la situation sanitaire.

15. Varia

15.1 Chapiteau

ATTENDU la discussion présente et en séance plénière;

135-09-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de,

SURSOIR à l'exécution de la résolution 127-08-20 ayant pour objet l'achat d'un chapiteau.

REPORTER à une date ultérieure l'achat d'un chapiteau de qualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2 Gros rebuts

Il est discuté de la cueillette des gros rebuts. Les employés de la Municipalité se rendront disponibles pour la cueillette des gros rebuts par la Régie intermunicipale des matières résiduelles qui aura lieu en octobre. La possibilité d'offrir aux citoyens un service pour la disposition des matières n'entrant pas dans le système de collecte actuellement en place est brièvement abordé. Les considérants d'une telle approche devront éventuellement être documentés.

15.3 Avis de motion et de dépôt

Par la présente, le conseiller Steeve Thériault

- donne avis de motion, par le conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 04-20 modifiant le règlement de zonage 02-91

- dépose le projet du règlement numéro 04-20 intitulé Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 02-91

16. Rapport des conseillers

M. Steeve Thériault, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard, M. Gilles Ouellet, et Mme Danielle D'Anjou font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

17. Période des questions adressées au conseil par le public

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

18. Levée de la séance ordinaire

136-09-20

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 21h11.

L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

VINCENT THIBAUDEAU, directeur général /
secrétaire-trésorier